



Saint Pierre
de Chartreuse

Crédit photo : Jérôme BARRIS
@saint_pierre_de_chartreuse



Saint-Pierre de Chartreuse

LETTRE MUNICIPALE FÉVRIER 2025



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE :
Pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION : MARS 2025

Retrouvez-nous sur :



MairiedeSaintPierredeChartreuse



Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse - illiwap



SOMMAIRE

04

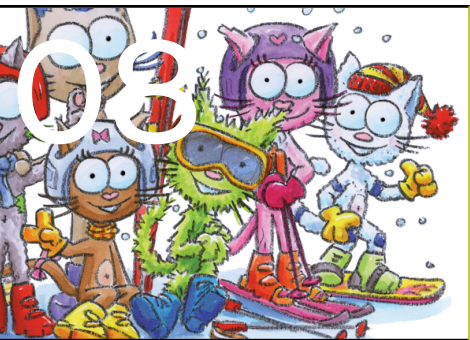


Fonctionnement navette hivernale
Saint-Pierre de Chartreuse



05

Infos coupures de courant



08

BD Bulles et Flocons à Saint-Pierre de
Chartreuse, 3ème édition

10



Programme "Un hiver en fête",
Saint-Pierre de Chartreuse

01

Édito

02

Vie Municipale

04

Vie Communale

07

Vie Associative et Culturelle

09

Agenda

11

Offres d'emploi

12

Expression des conseillers n'appartenant pas à la
majorité municipale

13

Numéros utiles

Stéphane GUSMEROLI



Maire de Saint-Pierre de Chartreuse,
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire



Édito,

Chères Chartroussines, chers Chartroussins,

La Commune réalise actuellement des travaux de rénovation partielle de la salle des fêtes, avec l'objectif d'une réouverture avant l'été, pour accueillir les événements et manifestations locales (Grand Duc 2025, concerts, spectacles, fêtes associatives, etc.). Début février, le sol de la salle a été entièrement refait, avec une nouvelle isolation phonique, un rattrapage de la planéité puis un nouveau revêtement. Puis le chauffage sera changé avec la mise en œuvre de nouveaux panneaux rayonnants. Un espace sanitaire sera aménagé dans la salle. Les équipements de la Microfolie de Saint Pierre de Chartreuse seront mis en place (vidéoprojecteur, réseaux audio, vidéo, électrique et fibre). Ces travaux bénéficient d'un financement du Département de l'Isère, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de l'Etat et de l'Europe, et d'un accompagnement du Parc naturel régional de Chartreuse. Cette première phase de travaux intervient cette année, avant une prochaine tranche en 2026/2027, plus importante, qui est actuellement en cours d'étude, et qui concerne l'ensemble du bâtiment, pour qu'il devienne à terme le pôle culturel et associatif du village. Les travaux d'aménagement du nouvel Office de tourisme intercommunal et de la Maison du Parc naturel régional de Chartreuse se terminent actuellement. Ainsi, le printemps prochain, ce nouvel équipement ouvrira ses portes au public, pour assurer l'accueil des touristes et visiteurs du Cœur de Chartreuse, avec des espaces intérieurs pensés pour offrir une première immersion en Chartreuse : présentation du territoire, espace boutique, espace détente, accueil et renseignements, etc. Pour l'inauguration de ce nouveau bâtiment emblématique du territoire de Chartreuse, le Parc prévoit une grande et riche journée d'animations et d'évènements, qui sera l'occasion de fêter les 30 ans d'existence du Parc naturel régional de Chartreuse. Au programme : des conférences (sur le lynx, sur la faune et la flore, sur l'environnement, ...), des animations, des activités et des jeux pour les petits et les grands, des stands pour découvrir les savoirs et les produits locaux, des démonstrations, en présence d'animaux, constructions en bois, créations artistiques en direct, des spectacles et des expositions, des dégustations,

buvettes, menus spéciaux dans les restaurants, etc. etc. et pour clôturer cette journée un concert de piano et un bal jusqu'à la tombée de la nuit ! Le programme se construit et s'enrichit de jour en jour, grâce à l'implication active de tous acteurs du territoire. Alors, réservez votre date et venez nombreux !



Enfin, pour rappel, la navette hivernale de transport, fonctionne tous les jours, du samedi 15 février au dimanche 9 mars, soit avec le véhicule 8 places Citiz de la Commune, soit avec un bus 30 places de la société VFD pendant la première semaine de vacances de notre zone. Ce service est accessible gratuitement. Il bénéficie d'un soutien financier de 50 % de l'Etat par l'intermédiaire de l'ANCT (agence nationale de la cohésion des territoires). Alors, n'hésitez pas à utiliser ce service, pour vous rendre, sans voiture, au Planolet, au village, à Saint Hugues, aux Egaux ou au Col de Porte.

.....
Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire



Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

BÂTIMENTS – RÉNOVATION DE LA SALLE SAINT MICHEL À SAINT HUGUES

Pour le projet de réhabilitation de la Salle Saint Michel à Saint-Hugues de Chartreuse en espace multi-activités 4 saisons, la Commune a lancé une consultation pour des marchés de travaux en lots séparés. Les lots suivants ont déjà été attribués à des entreprises lors des précédents conseils municipaux : désamiantage, VRD – gros oeuvre - maçonnerie, charpente – couverture, menuiserie extérieure, cloisons doublage, peinture, électricité, plomberie – sanitaires – chauffage – ventilation, nettoyage, traitement des bois. Le 3 février, le Conseil municipal a validé l'attribution des lots enduits de façade, menuiseries intérieures, chape carrelage et sols souples, pour un montant total de 51 100,27 € HT.



Ce projet bénéficie de soutiens financiers importants de l'État, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de l'Isère et du Territoire d'Énergie Isère.



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

En concertation avec la SAUR, le Conseil municipal a décidé de mettre en œuvre un plan d'actions pour faciliter l'accès à l'eau potable pour les agriculteurs sur le village, pour l'abreuvement de leurs animaux en dehors des exploitations agricoles. Cela permettra aussi de mieux comptabiliser l'eau utilisée et ainsi mieux quantifier les « fuites » et réduire les pénalités de l'Agence de l'Eau appliquées à la Commune en la matière. Chacun sera ainsi responsable d'une utilisation ajustée et économe de l'eau potable, grâce à des règles claires pour tous. La Commune mettra à disposition des agriculteurs des compteurs mobiles pour leur permettre de se fournir en eau potable, en différents points de la commune. Pour chaque compteur mobile, l'agriculteur devra prendre un abonnement annuel de 92,03 € HT / an (valeur 2022), et l'eau potable lui sera facturée 0,1 € HT / m³, par le biais d'un nouveau tarif spécifique « exploitation agricole » (hors consommation de l'habitation). Par ailleurs, la Commune va progressivement équiper ou mettre à disposition des sources naturelles ou des « trop-plein » où les agriculteurs pourront récupérer l'eau pour alimenter les terrains à proximité, sans comptage.

COMMERCES - RESTAURATION

Par délibération du 5 décembre 2022, le Conseil municipal mettait en place un tarif unique d'occupation du domaine public pour les commerces de restauration ambulante. Le Conseil municipal a décidé de moduler ce tarif en fonction du lieu d'emplacement et de mettre en place un tarif « abonnement » pour une présence régulière sur l'année. Ainsi, dorénavant, pour une occupation d'une demi-journée dans le centre-bourg (avec ou sans électricité mise à disposition quand cela est possible à proximité), le tarif sera de 15 € par session ou de 450 € TTC pour une année pour une présence une fois par semaine. Dans les autres secteurs et hameaux du village, ces tarifs seront de 10 € pour une session ou 300 € TTC pour une année pour une présence une fois par semaine.



Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

AGRICULTURE – CHALET D'ALPAGE DU GRAND SOM

L'alpage du Grand Som connaît actuellement des difficultés importantes de gestion, avec une augmentation des conflits d'usage entre les chiens de berger et les randonneurs, et aussi plus récemment la protection contre les attaques potentielles du loup. En concertation avec les communes, l'éleveur, l'ONF, le Monastère de la Grande Chartreuse, la Fédération des Alpages de l'Isère et le Parc naturel régional de Chartreuse, il a été décidé de mettre en place un plan d'actions partagé. La surface de l'alpage concerné, occupé par les ovins l'été, est de 138 hectares. Dans ce cadre, la Commune de Saint Pierre de Chartreuse assurera la maîtrise d'ouvrage de la construction d'une cabane de berger, à proximité du col de Mauvernay, afin de mettre à disposition du berger un hébergement décent. Le Conseil municipal a décidé de confier la construction, l'installation et l'équipement de ce futur chalet d'alpage à l'entreprise Charpentier des Cimes, pour un montant de 68 584,45 € HT. Il s'agira d'une construction en ossature bois isolée de 20 m², posée sur plots bétons, équipée d'une pièce de couchage, d'une pièce de vie, d'un coin cuisine et de sanitaire (un wc sec et un système de douche alimenté par une source existante proche du chalet), autonome en énergie (poêle à bois et installation photovoltaïque solaire), avec un dispositif d'assainissement (puits perdu). Le chalet sera opérationnel courant juin 2025, pour permettre l'accueil du berger pour la saison d'estive. Le plan de financement de l'investissement est le suivant :

Dépenses		Recettes / Subventions / Autofinancement	
Poste de dépenses	Montant (€ HT)	Financement	Montant (HT)
Construction, installation, équipement du chalet d'alpage	68 584,45 €	Région Auvergne Rhône Alpes (Dispositif Prédation)	34 248,28 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage (Fédération des Alpages de l'Isère)	5 475,82 €	Région Auvergne Rhône Alpes (Plan Pastoral Territorial)	9 973,95 €
		FEADER (Plan Pastoral Territorial)	7 524,21 €
		Don du Monastère de la Grande Chartreuse	4 800,00 €
		Autofinancement	17 513,83 €
Coût total d'opération	74 060,27 €	Total	74 60,27 €

Des conventionnements seront mis en place pour la gestion du logement pendant toute sa durée d'amortissement de 15 ans (jusqu'en 2039), à savoir une convention d'occupation temporaire entre le Monastère de la Grande Chartreuse et la Commune de Saint Pierre de Chartreuse, et un bail pour l'occupation du logement l'été avec le Groupement pastoral de Bovinant, qui prévoit notamment le versement à la commune d'un loyer annuel de 1 088 €.



Date du prochain Conseil municipal :

Lundi 3 mars 2025 à 20h30, Salle du Conseil



HORAIRES

NAVETTE hivernale



SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

Un service gratuit assuré par la commune sur la période hivernale 2024-2025

FONCTIONNEMENT DU SERVICE :

Tous les jours du lundi au dimanche :

➔ Du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025
(sauf le 25 décembre 2024)

➔ Du 15 février au 9 mars 2025

Uniquement le samedi et dimanche :

➔ Du 11 janvier au 9 février 2025

*Tous les horaires sont donnés à titre indicatif
Tout incident sur la ligne peut entraîner un retard.*



Véhicule Citiz limité à 8 places :

Du 21 au 27 décembre 2024 inclus ; du 6 janvier au 21 février inclus et du 3 au 9 mars inclus.

Navette limitée à 40 places : Du 28 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclus et du 22 février au 2 mars inclus.

SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE > COL DE PORTE (via Le Planolet)

St-Pierre de Chartreuse / Plan de Ville	8 : 30	10 : 30	12 : 30		14 : 45	16 : 40
Le Planolet	8 : 42	10 : 42	12 : 42		14 : 57	16 : 52
La Combe de l'Ours	8 : 45	10 : 45	12 : 45		15 : 00	16 : 55
St-Pierre de Chartreuse / Plan de Ville	8 : 49	10 : 49	12 : 49		15 : 04	16 : 59
Saint-Hugues de Chartreuse	8 : 54	10 : 54	12 : 54		15 : 09	17 : 04
Les Egaux	8 : 56	10 : 56	12 : 56		15 : 11	17 : 06
Col de Porte / Parking bus	9 : 10	11 : 10	13 : 10		15 : 25	17 : 20

COL DE PORTE > SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

Col de Porte / Parking bus	9 : 13	11 : 13	13 : 13		15 : 28	17 : 23
Col de Porte / Stade de biathlon	9 : 14	11 : 14	13 : 14		15 : 29	17 : 24
Les Egaux	9 : 26	11 : 26	13 : 26		15 : 41	17 : 36
Saint-Hugues de Chartreuse	9 : 28	11 : 28	13 : 28		15 : 43	17 : 38
St-Pierre de Chartreuse / Plan de Ville	9 : 38	11 : 38	13 : 38		15 : 53	17 : 48



INFORMATIONS :

Office du Tourisme Cœur de Chartreuse
04 76 88 62 08



Avec le soutien de



agence nationale
de la cohésion
des territoires



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes Orientation



COLLECTE DES RESTOS





**Rendez-vous
en magasins**

pour donner des
denrées alimentaires &
des produits d'hygiène.

collecte.restosducoeur.org

**DU 7 AU 9 MARS 2025 AU
MAGASIN SPAR DE SAINT-
PIERRE DE CHARTREUSE**

REJOIGNEZ-NOUS :



Le magasin SPAR de Saint-Pierre de Chartreuse sera partenaire de la collecte nationale des restos du cœur 2025 qui aura lieu du 7 au 9 mars 2025.



Un réceptacle sera disponible à l'entrée du magasin pour recevoir vos dons. Comme chaque année, les besoins sont énormes en denrées alimentaires non périssables et en produits d'hygiène pour adultes et enfants. Merci d'avance pour votre générosité.



Si vous souhaitez être bénévole d'un jour pour participer à cette collecte nationale, n'hésitez pas à nous contacter !

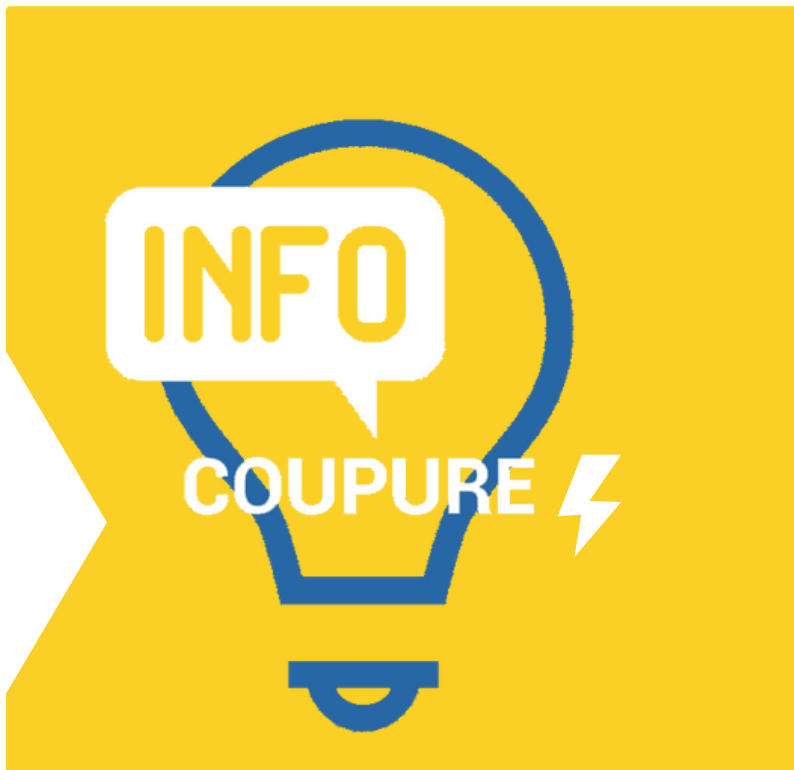
.....
Jean Marc CALANDRE
07 55 62 01 59



INFO COUPURES DE COURANT SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

 Le 4 mars 2025 de 8h à 12h
 Chemin du Grand Logis - La Diat -
405 route du col de Porte - Les Bargettes

.....
 Le 4 mars 2025 de 13h30 à 16h
 196 Montée de La Scia - Le Replat - Hameau
du Batour - Hameau La Coche - 109 Chemin
de La Grange aux Ânes - 86 Impasse de La
Suiffière



Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter le site internet enedis.fr en flashant le QrCode.



Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



C'est obligatoire!

INSTAGRAM @armes_jeunesse
LINKEDIN Direction du service national et de la jeunesse
X @DSNjeunesse
YOUTUBE @SGRimes

À 16 ans, pensez au recensement citoyen !

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales. L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans. Vous pouvez faire ce recensement à la mairie de votre commune ou en ligne.

Il faudra dans les 2 cas fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- Livret de famille à jour ;
- Justificatif de domicile (*dans le cas d'une inscription en mairie uniquement*).

Retrouvez plus d'informations sur : service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870

Présences du Bus France Services - PIMMS 2025 :

À compter du mois de février, le Bus France Service sera présent sur la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse, un lundi sur deux (voir les dates ci-dessous) de 12h30 à 15h30 devant la Mairie.

Bus France Services



Suivez-nous sur Facebook



Au plus près de chez vous !
SAINT PIERRE DE CHARTEUSE
Place de la Mairie
Permanences de 12h30 à 15h30 les lundis :

10 et 24 FEVRIER 2025	10 et 24 MARS 2025 07 et 28 AVRIL 2025	05 et 19 MAI 2025 02, 16 et 30 JUIN 2025
21 et 28 JUILLET 2025 25 AOUT 2025	08 et 22 SEPTEMBRE 2025 06 et 20 OCTOBRE 2025	03 et 17 NOVEMBRE 2025 07 et 15 DÉCEMBRE 2025





VOUS RELIER AUX SERVICES ESSENTIELS

Nos missions

- Accès aux services publics
- Aide aux démarches administratives
- Médiation sociale
- Inclusion numérique

Notre services

Service gratuit et sans rendez-vous.
Impression : 0,40€

Des médiateurs à votre écoute

Une équipe de médiateurs sociaux vous **accueille**, vous **informe**, vous **accompagne dans vos démarches administratives** pendant les permanences du Bus France Services dans votre quartier.

Contact

Adresse mail : busfs.isere@pimmsmediation.fr
Ligne 1 : 06 65 74 40 30
Ligne 2 : 06 65 91 52 31



Spectacle à la patinoire située sur le Plan de Ville de Saint-Pierre de Chartreuse vendredi 21 février 2025 à 18h30 "Nouvelles et courtes pierres"

Théâtre d'objets insolites "Nouvelles et courtes pierres" De et par Michel Laubu.
Pour adultes et enfants à partir de 7 ans - Participation au chapeau -
Réservation conseillée : 06 77 44 52 50

En collaboration avec la patinoire de Saint-Pierre-de-Chartreuse l'association Les Endimanchés accueille le Turak Théâtre dans le cadre de sa résidence en Chartreuse. Le Turak Théâtre nous invite à rencontrer un petit peuple d'objets animés. Dans ce spectacle, se côtoient cartes marines, petits canards, variations de mouettes, trois coupes de championnats, des œufs d'autruches, une canne à pêche, deux sacs à main, une mouette, deux pieds dans le plat, un magnifique chien mécanique, et une pince à linge à plumes. Ces objets étranges et pourtant ordinaires grincent et jouent des bouts de vies. Un vent marin glisse, trébuche, siffle, chuchote et nous souffle quelques nouvelles des îles. Comme un conteur sans les mots, comme un tricot avec seulement les aiguilles, Michel Laubu fait vivre un buffet avec dessus un caillou, une île, une courte pierre.



LA PATINOIRE EN CHARTREUSE



ESPACE DE GLISSE
PATINS ET ROLLERS
SAINT PIERRE DE CHARTREUSE
PLAN DE VILLE



HORAIRES VACANCES SCOLAIRES

tous les jours de 11h à 18h30
nocturne le vendredi jusqu' à 21h30

"Sauf grosses intempéries"
+ nocturnes et soirées spéciales
animations
Voir agenda



TARIFS

Accès patinoire :

moins de 12 ans : 4,00€
plus de 12 ans : 5,00€

Duo enfant+accompagnateur : 6,00€

Groupe jeunes (mini 10 enfants) : 3€/enf.
Groupe adultes (mini 10 pers.) : 4€/pers.

Location patins ou rollers compris
Accès 2h maximum

Retrouvez toutes les informations sur :
<https://lapatinoireenchartreuse.fr/horaires/>





BD BULLES
& **FLOCONS**
à Saint-Pierre de Chartreuse
3ème édition

2 MARS 2025
10H-18H
PLACE DE LA MAIRIE

1^{er} MARS à 11h
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
"LA GUERRE DES LULUS"
Salle des Associations

ENTRÉE GRATUITE

RENCONTRES & DÉDICACES
avec Sophie TUREL - Adrien VINAY - Jonathan COGNARD -
Léo CUSSAC - Marcelino TRUONG - Romain GUYOT - Xavier DELAPORTE

ATELIERS DESSINS* (à partir de 10h) - **VENTES DE BD** (neuves et d'occasion) - **JEU CONCOURS -**
BUVETTE & RESTAURATION

1 * INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : association.piclivre@gmail.com / 06 16 08 65 10

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - Conception graphique : Lucie BOUVET & graphes Illustration de Sophie TUREL



En avant-première de la troisième édition des Rencontres BD Bulles et flocons à Saint Pierre de Chartreuse, l'Association PicLivres est heureuse de vous convier au vernissage de l'exposition « **La Guerre des Lulus** » le **samedi 1er mars 2025 à 11h à la Salle des Associations** (Place de la Mairie, Bâtiment de l'Office de tourisme, 1er étage).

Venez découvrir cette époque à hauteur d'enfants ! Avec le soutien de la Médiathèque Départementale, 16 panneaux consacrés à "La Guerre des Lulus" retracent l'histoire de Lucas, Lucien, Luigi et Ludwig, orphelins pendant la 1ère guerre mondiale.

Retrouvez le programme de "BD-BULLES & FLOCONS" sur :
<https://www.saintpierredechartreuse.fr/uploads/5531/flyer-bd-bulles-2025.pdf>





Bals folk des 4 jeudis
 par l'Association Musifolk
les 13, 20, 27 février et 6 mars
 Musique live avec les groupes :
 L'Air de Rien, Polka Moka, Gypse, Bulle de Bal

Entrée libre à partir de 19h

OUVERT À TOUTES ET À TOUS

Boissons et petite restauration sur place
 Salle hors sac à ST PIERRE DE CHARTREUSE

imprimé par nos soins Musifolk dans la nature

Club Photosom

EXPO PHOTO
 Saint Pierre de Chartreuse
 Salle des Arts

Du 15 au 23 février 2025

Vernissage 15 février 2025 16h30

14 h - 17h30 en semaine
 10 h-12h / 14h- 17h30 le week-end **Entrée gratuite**

Les lundis de Saint-Hugues
24 février et 3 mars

A partir de 10H00 : découverte du parcours d'orientation St-Hugues Les Egaux

11H00-12H00 : visite de la Ferme de Saint-Hugues (ferme pédagogique)

13H30-16H30 : initiation au tir à l'arc (de 8 à 88 ans)

Info visite de la ferme : visite@fermechartreuse.fr (inscription obligatoire - annulation si - 10 pers.) Tel : 06 80 34 06 60
 Infos : skisainthugueslesegaux@gmail.com Tel : 06 26 04 31 23
 Tarifs : visite ferme (5€/enfnt ; 8€/adul. Pas de CB) ; tir à l'arc (5€)
 Tarifs journée : 7,50€/enfant ; 10,50€/adulte
 Restauration rapide : Marshall's food-truck

SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

AUX BALADE LANTERNES
 ANIMÉE PAR GIN'STEVE

26 FÉVRIER
MERCREDI • 18H45

Durée : environ 1h15 (départ à l'Office de Tourisme) • Déconseillé aux enfants de moins de 4 ans.

8€ POUR LES +12 ANS / 5€ POUR LES 6-12ANS

PARTAGEONS UNE COLLATION ET VERRE DE L'AMITIÉ EN FIN DE BALADE !

Plongez dans l'histoire fascinante de Saint-Pierre-de-Chartreuse lors d'une balade nocturne insolite, guidée par Gin Steve, passionné de patrimoine. Au fil des ruelles et des haltes commentées, découvrez les secrets du village et son évolution à travers les siècles. Un focus particulier sera consacré à l'histoire du tourisme dans la station à l'occasion des 120 ans de l'Office de Tourisme.

INSCRIPTION EN OFFICE DE TOURISME



Un hiver en fête ! SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

2024/2025

RESTEZ INFORMÉS DES ÉVÉNEMENTS À VENIR,
En vous abonnant à la station liée de Saint-Pierre de Chartreuse "Vie Associative et Culturelle"



VACANCES D'HIVER

Les jeudis 13, 20, 27 février et 6 mars :

Bal folk des 4 jeudis - À partir de 18h00 - Salle Hors-Sac, Saint-Pierre de Chartreuse

Le 13, 21, 27 février et 6 mars :

Nocturnes de ski alpin station du Planolet - À 18h, Saint-Pierre de Chartreuse

Du 15 au 23 février :

Exposition photographique "À chacun son regard" - Salle des Arts, Saint-Pierre de Chartreuse

Jeudi 20 février :

Descente aux flambaux, Station du Planolet - à 18h30, Saint-Pierre d'Entremont

Vendredi 21 février :

Théâtre d'objets insolites: "Nouvelles et courtes pierres" - à 18h30 - Patinoire du Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 22 février :

Feux d'artifices, Plan de Ville - À 19h, Saint-Pierre de Chartreuse

Lundi 24 février :

Les lundis de St-Hugues, Initiation au tir à l'arc, parcours d'orientation, Visite de la ferme pédagogique - De 10h à 16h30, Saint-Hugues de Chartreuse

Les RDV de l'Office de tourisme, dégustation de produits locaux - À 16h, Saint-Pierre de Chartreuse

Mercredi 26 février :

"Après-midi jeux de société" - De 14h à 18h - Bibliothèque municipale, Saint-Pierre de Chartreuse

L'instant contes - De 17h à 18h - Bibliothèque municipale, Saint-Pierre de Chartreuse

Balade aux lanternes - À 18h45 - Office de tourisme, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 2 mars :

Festival "BD Bulles et Flocons" 3ème édition - De 10h à 18h - Salle du Conseil, Salle des Arts, Salle des Associations, Saint-Pierre de Chartreuse

Lundi 3 mars :

Les lundis de St-Hugues, Initiation au tir à l'arc, parcours d'orientation, Visite de la ferme pédagogique - De 10h à 16h30, Saint-Hugues de Chartreuse

Mardi 4 mars :

Mardi gras, station du Planolet - À 18h, Saint-Pierre de Chartreuse

Mercredi 5 mars :

"Après-midi jeux de société" - De 14h à 18h - Bibliothèque municipale, Saint-Pierre de Chartreuse

Jeudi 6 mars :

Descente aux flambaux, Station du Planolet - à 18h30, Saint-Pierre d'Entremont

Vendredi 7 mars :

"Magnifique Printemps" rencontre avec l'auteur Eddy L. Harris - À 19h - Salle des Arts, Saint-Pierre de Chartreuse



MARCHÉ HEBDOMADAIRE
Tous les dimanches matin
Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse



PATINOIRE ÉPHÉMÈRE
Flashez le QR code !
Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse



ANIMATIONS AU MUSÉE ARCABAS
Flashez le QR code !
Musée Arcabas, Saint-Hugues de Chartreuse



EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE
"À CHACUN SON REGARD"
Du 15 au 23 février 2025
Salle des Arts, Saint-Pierre de Chartreuse



30ÈME CHALLENGE DES
NOCTURNES DE CHARTREUSE
À partir du 15 janvier 2025 :
4 dates en Chartreuse pour aller ski de fond de
compétition et convivialité. Inscription : 06 70 76 68 62

Programme susceptible d'évoluer
Retrouvez toutes les animations sur : WWW.DESTINATIONCHARTREUSE.FR
Crédits photos Jérôme BARRIS - Réalisation de l'affiche par la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Retrouvez tous les événement à venir sur :
chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenerment/



➤ **LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT (SAVOIE) RECRUTE :**

- Un assistant d'urbanisme (H/F)

➤ **LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE RECRUTE :**

- Un agent d'accueil polyvalent pour le site naturel du Cirque de Saint-Même (H/F)

➤ **LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ISÈRE RECRUTE :**

- Des contractuels de niveau B et C (H/F)

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur :
saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi

APPEL À CANDIDATURE



LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE FINANCE :

Le Brevet BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique) pour les jeunes de Saint-Pierre de Chartreuse, pour un poste de surveillant de baignade l'été à la piscine municipale

POURQUOI ?

Pour préparer la saison à venir et les suivantes, en vue de permettre aux jeunes de Saint-Pierre de Chartreuse qui le souhaitent, de postuler à cet emploi et d'obtenir le diplôme correspondant. La Commune a décidé de financer les frais d'inscription à la formation BNSSA à 2 jeunes de la Commune (coûts PSE1 : 350€ et BNSSA : 400€ + examen 50€)

POURQUOI CANDIDATER ?

- 1/ Pouvoir postuler à un job d'été
- 2/ Découvrir les métiers de la natation
- 3/ Acquérir une expérience enrichissante et de valeur
- 4/ Participer à la vie estivale de Saint-Pierre de Chartreuse en étant un acteur de la piscine communale.

QUI SERA SÉLECTIONNÉ ?

Le choix des candidats retenus se fera sur acte de candidature et entretien, sur la base des critères suivants :

- Avoir plus de 17 ans
- Avoir un niveau compétition de natation
- Volonté d'assurer la surveillance de baignade de Saint-Pierre de Chartreuse
- Disponibilités envisagées sur la saison à venir
- Expériences ou diplômes déjà obtenus dans le domaine du secours ou de la natation

LA FORMATION, OÙ ET QUAND ?

Plusieurs organismes proposent cette formation. L'un d'eux, la Croix Blanche assure la formation sur les congés scolaires :

- Premier secours en Equipe niveau 1 (requis pour passer le BNSSA : du 21 au 25 avril 2025 à Seyssins (8h30-16h30). Contenu : réglementation + gestes de secours
- Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique : du 28 au 30 avril et du 2 au 3 mai (8h-16h30). Contenu : réglementation + technique de sauvetage aquatique

Si d'autres formations sont plus adaptées, la Commune est ouverte à proposition.

COMMENT CANDIDATER ?

La candidature est à envoyer par mail à direction@saintpierredechartreuse.fr **avant le 15 mars 2025**, avec les informations suivantes :

- CV (mentionner les expériences déjà acquises dans le domaine)
- Lettre de motivation
- Planning des disponibilités pour assurer la surveillance de baignade à la piscine municipale
- Autres éléments jugés opportuns



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

LES RÉSEAUX DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

Les réseaux d'eau et routiers ont chacun une longueur de 40 Km pour une commune de 1000 habitants. Le réseau d'assainissement est de la moitié mais il n'est pas complet. A titre de comparaison, La commune des Echelles entretient un réseau routier de 1,5 km avec 1500 habitants !

Des pistes existaient pour réduire les routes à entretenir : lorsque le département a souhaité augmenter l'étendue de l'espace naturel sensible du col du Coq, nous avons proposé d'échanger avec le transfert de la route. Et dans le cas d'un refus à cet échange, il fallait dire non à cette extension. Mais la municipalité a préféré vendre la forêt et encaisser 250 000 € pour les dépenser dans l'aide à la maison du PNRC et son parvis. Quel intérêt pour les habitants ?

En même temps le magazine « SKIEUR » colporte des « fake news » : « Les habitants se plaignent d'avoir des routes en mauvais état, un réseau d'eau avec de nombreuses fuites ». C'est ignorer la loi et la réalité. La loi impose que les investissements dans les réseaux d'eau et d'assainissement soient équilibrés par le prix de vente de l'eau potable et du service d'assainissement. Aucun transfert depuis le budget général n'est possible. Et après les travaux réalisés de 2008 à 2022, aucune rénovation du réseau d'eau ou poursuite du développement du réseau d'assainissement n'est possible avant longtemps sans une augmentation importante du prix de l'eau.

Quant à la réalité de « l'investissement sur le domaine skiable au détriment de l'investissement au détriment des investissements sur le quotidien », il n'en n'est rien. Le Maire Henri Lafond de 1989 à 2001 disait qu'il n'apportait jamais plus de 100 000 francs (15 000 €) à la régie municipale. De 2008 à 2015 les aides au SIVU (par exemple 100 000 € en 2015), s'équilibrent au total avec la recette de la taxe sur les remontées mécaniques (par exemple 50 000 € en 2009).

Pour ce qui est des installations le responsable du service tourisme de Cœur de Chartreuse déclare : « le domaine skiable de Saint Pierre de Chartreuse est suréquipé en téléportés », c'est ignorer la topographie du massif de la SCIA qui fait d'ailleurs l'attrait de ses pistes de ski. L'exploitation de 2 téléskis au Planolet (Fraisses et Seuillet) a dû être arrêtée pour respecter les nouvelles règles de sécurité du STRMTG : trop forte pente. Ils ont alors été démontés et remplacés par un télésiège avec l'aide de la Communauté de communes et de l'Etat.

Et pourquoi la Communauté de commune a-t-elle démonté les pylônes du télésiège du Pré de l'ARC sans l'accord du propriétaire. Alors que son prolongement aurait permis d'accéder à la Scia sans le télésiège de ce nom ; les piétons montant à la Scia par la Combe de l'ours, hiver comme été. Voilà une optimisation ignorée par la communauté de communes, qui de plus dans sa politique 4 saisons a commencé par stopper cette installation l'été dès sa prise de compétence.

En ce qui concerne les réseaux, le législateur a bien pris en compte la taille des communes de montagne : grande surface et peu d'habitants répartis en de nombreux hameaux éloignés les uns des autres. Il a transféré la gestion de l'eau aux communautés de communes à compter de 2026. Malheureusement un décret vient de permettre à celles-ci d'y renoncer. Et notre communauté de communes dont la faiblesse a été évoquée dans la lettre de novembre réfléchit à cette possibilité.

Yves GUERPILLON,
Conseiller municipal
(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)



MÉDECINS - MAISON MÉDICALE

Dr ARNOUX Fanny et Dr ROSSARY Luc
www.medichartreuse.fr/
 04 76 56 73 80

PHARMACIE

Dr MOTTET Sophie
 04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE

TARADE Christophe - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

BUCCI Vincent - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE

NAU Madeleine - 06 09 44 17 68

SAMU - 15

SECOURS EN MONTAGNE - 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS :

(Horaires d'hiver à partir du 1er novembre)

Lundi : 13h à 17h

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h

Jeudi : 8h à 13h / 14h à 17h

Vendredi : 13h à 17h

Samedi : 8h à 12h / 13h à 17h

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT :

Mardi : 14h30 à 16h30

Samedi : 9h à 12h



PENSEZ AU COVOITURAGE !

Pour plus de renseignements
 consultez la page :

saintpierredchartreuse/transports.fr

MAIRIE

04 76 88 60 18

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 76 50 34 81

OUVERT mercredi de 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00
 samedi de 10h00 à 12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30

Cantine : 04 38 02 05 52

Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

ADMR ST-LAURENT DU PONT

04 76 06 44 14

AIDES À DOMICILES :

Françoise ARCHER : 07 57 51 16 71

Amandine PFLIEGER : 06 99 32 15 57

Frédérique PERET-BY : 07 82 27 96 91

Les Clés de Chartreuse : 06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST-LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

TAXI DE CHARTREUSE


06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

OFFICE DE TOURISME ST-PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

RAPPEL RÉGLEMENTATION

MEUBLÉ DE TOURISME

 saintpierredentremont.org/savoie/meubles-de-tourisme-et-chambres-dhotels/

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

 Suivez l'actualité sur :

www.parc-chartreuse.net/actualites/

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE

04 76 66 81 74

 Suivez l'actualité sur : coeurdechartreuse.fr/



Pour télécharger illiwap

“Flashez le QRCode avec un smartphone”



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !

